Date de mise en ligne : 15 mars 2024



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00018** du **- 7** Man 2024 Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Monsieur FARIA DAVID

Domicilié (e)

7 RUE PAUL LAFARGUE

94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation :

Modification de la clôture sur rue. Edification d'un mur de

clôture en remplacement du bareaudage

Sur un terrain sis

7 RUE PAUL LAFARGUE

Cadastré

AL59

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

e Maire,

- 7 Man 2024

Marge de légation charge du logement de l'urbanisme.

Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00018** du -7 MARS 2024 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,